



FICHE DE RESERVATION (1 fiche / classe / visite)

Ferme pédagogique de Souastre
14 rue de Bienvillers
62111 SOUASTRE
Tél: 03 21 22 69 87
www.fermedesouastre.com

Fiche à renvoyer entièrement complétée à l'agriculteur par retour du courrier sous peine de ne pas obtenir la subvention

L'Agriculteur

♦ Nom(s) et prénom(s) de l'agriculteur(s) accueillant(s) :

Nadine et Jacques CHOQUET 14 rue de Bienvillers 62111 SOUASTRE

La visite

♦ Date : _____ ♦ Thème(s) : _____

☐ ½ journée ☐ journée ♦ de ____ H ____ à ____ H ____

L'établissement scolaire. Tous les champs doivent impérativement être complétés

♦ Nom et adresse complète de l'établissement scolaire:

♦ Téléphone : _____

♦ N° de SIRET : _____

♦ Nom de l'enseignant : _____ ♦ Classe de : _____

♦ Email de l'école (2): _____ ♦ Nbre d'enfants _____ Nbre d'accompagnateurs : _____
dans la limite du nombre prévu par la réglementation

♦ Email de l'organisme payeur (école, mairie, association ...) : _____

Supplément HAUTE SAISON (15 avril au 6 juillet): 30 € par demi-journée et par classe, 50 € la journée.

Supplément de 14 € par classe pour l'atelier « pain ».

Supplément de 25 € par classe pour l'atelier « Agrosystèmes durables » (Lycées).

Supplément de 12 € par classe pour le pique-nique si visite à la demi-journée.

Supplément : _____ €

Subvention du Conseil Régional des Hauts de France : _____ x 45 € par demi-journée (1)

PRIX TOTAL DE LA VISITE Tarif de base Savoir Vert: 145 € /demi-journée/classe

Païement à la fin de la visite

290 € la journée/classe

+ suppléments

..... €

(1) Afin de percevoir la subvention de 45 € par classe et par demi-journée, dans la limite du quota disponible, merci d'adresser au Savoir Vert maximum 60 jours après la visite : la copie de la **facture acquittée**, une demande de subvention au Conseil Régional, la fiche d'évaluation remises par l'agriculteur et un RIB. Si le dossier n'est pas envoyé dans les délais et/ou retourné incomplet la subvention ne sera pas attribuée.

(2) Vous nous autorisez avec cet e-mail l'envoi d'informations provenant uniquement de la Ferme de Souastre ou du Savoir Vert.

► L'enseignant s'engage à être en possession d'une **trousse complète de premiers secours** et à informer l'agriculteur des **risques d'allergies** des enfants. Il peut se procurer par précaution les traitements adaptés auprès des parents (médicaments, ventoline...).

► Après signature de cette fiche, toute visite annulée moins de 15 jours avant la date prévue en haute saison sera facturée.

► L'agriculteur s'engage à respecter les règles de base pour garantir la sécurité des enfants sur sa ferme.

► La ferme n'est pas une cour de récréation mais bien l'outil de travail de l'agriculteur. **Les enfants restent sous la responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs tout au long de la visite.** Afin de garantir un maximum de sécurité, enfants et enseignants sont tenus de respecter les consignes de sécurité expliquées par l'agriculteur.

Signature de l'enseignant:

Gratuité pour 4 accompagnants maximum par classe (dont l'enseignant) pour les maternelles et instituts spécialisés

Gratuité pour 2 accompagnants maximum par classe (dont l'enseignant) pour les niveaux supérieurs (primaires, collèges, lycées).

Chaque personne supplémentaire sera facturée 7 € TTC.